

Paris le 07 février 2008

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE  
Liberté - Égalité - Fraternité

Annick GIRARDIN  
Député  
Conseiller territorial  
de Saint-Pierre-et-Miquelon

M. Christian ESTROSI  
Secrétaire d'Etat à l'Outre-Mer  
27, rue Oudinot  
75007 PARIS

Monsieur le Secrétaire d'Etat,

PERMANENCE SAINT-PIERRE  
BP 4477 - 97500  
SAINT-PIERRE ET MIQUELON  
TÉLÉPHONE  
05 08 41 99 78  
TÉLÉCOPIE  
05 08 41 99 97  
ADRESSE ÉLECTRONIQUE  
ecrite@annickgirardin.fr

ASSEMBLÉE NATIONALE  
126, rue de l'Université  
75355 PARIS cedex 07 SP  
TÉLÉPHONE  
01 40 63 15 39  
TÉLÉCOPIE  
01 40 63 15 40  
ADRESSE ÉLECTRONIQUE  
agirardin@assemblee-nationale.fr

BLOG  
[www.annickgirardin.fr](http://www.annickgirardin.fr)

Lors de la table ronde sur la réorganisation de la filière pêche et aquacole à Saint-Pierre-et-Miquelon du 25 janvier, ainsi que lors des réunions spécifiques à la société EDC qui se sont tenues rue Oudinot le 29 janvier et le 1er février, nombre d'engagements essentiels en faveur du maintien et du développement des activités de la société EDC ont été pris.

Il a notamment été convenu d'un soutien de l'Etat à la société EDC de 300 000€ par an, pendant trois ans et en complément du contrat de développement, sous réserve que, d'une part, la collectivité territoriale soutienne activement EDC par le transfert des opérations d'ensemencement au profit de la société, et, d'autre part, ses actionnaires effectuent un engagement supplémentaire.

Il est désormais essentiel que ces engagements se traduisent au plus vite en actes. En effet, dans un tel cadre, la dette constatée à cinq millions d'euros pourrait être ramenée à moins de un million, permettant à la société EDC de travailler sereinement pendant trois ans, de se consacrer à l'amélioration des performances de l'élevage et donc à son développement.

Compte tenu de l'importance économique et sociale de ce dossier pour Miquelon et pour notre Archipel tout entier, j'ai l'honneur de vous demander de confirmer ces engagements et d'apporter des précisions quant à l'échéancier de leur mise en œuvre concrète.

Dans l'attente de votre réponse, je vous prie, Monsieur le Secrétaire d'Etat, de croire en l'expression de ma plus haute considération.

*Amicalement*

Le Député,



Annick Girardin